



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, madame Annie Lessard, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipale, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby le 14 avril 2026 à 19h30 au 360, rue Principale à Saint-Alphonse-de-Granby.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes suivantes :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

1 - NATURE ET EFFET : Demande de dérogation mineure afin d'autoriser une largeur de 26,65 mètres pour l'entrée charretière, alors que l'article 6.4 du règlement de zonage numéro 372-2017 autorise une largeur maximale de 11,00 mètres.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : L'emplacement visé est situé sur le lot no 4 663 725 du cadastre du Québec (matricule 6023-77-8195-0-000) au 139, rue Menard, à Saint-Alphonse-de-Granby.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY, CE 30^e JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT-SIX.

Annie Lessard
Directrice générale/greffière-trésorière